Accueil > Résultats des élections législatives 2017



Documents:

Résultats du 1er tour de l'élection présidentielle 2017 à Cormeilles - 23 avril 2017

Résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle 2017 à Cormeilles - 7 mai 2017

Résultats du 1er tour des élections législatives 2017 à Cormeilles - 11 juin 2017

Résultats du 2nd tour des élections législatives 2017 à Cormeilles - 18 juin 2017 [8]

À Cormeilles-en-Parisis, les électeurs élisent le député de la 3e circonscription de Val-d'Oise, qui comprend également les villes d'Herblay, Taverny et Beauchamp.

Résultats du 2nd tour des élections législatives à Cormeilles

Cécile Rilhac (LREM) : 52,32 %Nicole Lanaspre (LR) : 47,68 %

Taux d'abstention : 57.49 %

Pour connaître les résultats bureau de vote par bureau de vote, cliquez ici [1]

Résultats du 1^{er} tour des élections législatives à Cormeilles

Corps Olivier (SE): 1,05 %Léon Nelly (PS): 3,82 %

• Beuret Pascal (parti animaliste): 1,58 %

• Rilhac Cécile (LREM): 39,43 %

Picquenot Michel (Régions et Peuples Solidaires)
 : 0,61 %

Jallu Laurent (PCF): 2,74 %

Hulot Marie-Martine (AEI): 1,31 %
Bertholet Christophe (SE): 0,61 %
Lanaspre Nicole (LR - UDI): 24,42 %

Borgne Pierrette (EELV): 2,96 %

• Daumas Fabienne (FN): 9 %

Simonnot Alexandre (Union des Patriotes) :0,73

Poupard Alain (POID): 0,09 %
Corbeaux Clément (UPR): 0,89 %
Monchal Muriel (LO): 0,22 %

• Davignon Sébastien (FI): 10,54 %

Taux d'abstention : 49,85 %

Pour connaitre les résultats bureau de vote par bureau de vote, <u>cliquez ici</u>[2]

Comment voter ?

Vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Où voter?

Vous avez peut-être changé de bureau de vote. Il y a désormais 17 bureaux de vote dans votre Ville (au lieu de 14 bureaux de vote lors des précédentes élections). Pour connaître votre bureau de vote : cliquez [3]ici [4]

A quelle heure voter?

Tous les bureaux seront ouverts sans interruption de 8 h à 20 h les 11 juin et 18 juin 2017.

Les documents à présenter

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité (CNI ou passeport). Si vous avez oublié ou perdu votre carte d'électeur, présentez-vous au bureau qui vous est attribué avec une pièce d'identité, nous pourrons vérifier si votre nom figure bien sur la liste d'émargement.

Que faire si vous ne pouvez pas aller voter?

En cas d'empêchement, vous pouvez choisir le vote par procuration : rendez-vous au comissariat de la Police nationale (22 Avenue des Frères Lumière) pour remplir le formulaire. Vous devez impérativement connaître les nom, prénom, date de naissance et adresse de la personne que vous désirez mandater.

La personne qui votera pour vous, le mandataire, doit être inscrite sur les listes électorales de Cormeilles. Elle devra cependant, avec votre procuration, se rendre dans votre bureau de vote, et présenter le formulaire ainsi qu'une pièce d'identité. Les conditions de vote seront exactement les mêmes que pour les autres électeurs.

Comment participer au dépouillement ?

Il vous suffira de le proposer au moment d'aller voter, en présentant une pièce d'identité.

Où trouver les résultats du vote ?

Une fois le dépouillement terminé, chaque bureau de vote affichera les résultats. Tous les résultats des bureaux de vote seront affichés à l'Hôtel de Ville le lendemain des élections. Vous les trouverez également sur les sites d'information nationaux, le site de la Ville ainsi que la page Facebook de Cormeilles.

Source URL: https://www.ville-cormeilles95.fr/article/resultats-des-elections-legislatives-2017

Liens

[1] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/image/legislatives_18_juin_2017.xlsx [2] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles95.fr/sites/cormeilles95.fr/sites/cormeilles95.fr/sites/cormeilles95.fr/bureau-de-vote [4] http://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles95.fr